

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité (mise à jour statutaire) (Dossier R-4179-2021)

Objet de la demande

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau, désignée à titre de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le Coordonnateur), a déposé, le 1^{er} décembre 2021, une demande (la **Demande**) auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**) visant l'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité (le **Registre**) suivant la mise à jour statutaire annuelle qui reflète les modifications apportées au réseau entre le 1^{er} février 2021 et le 1^{er} octobre 2021.

Par la même occasion, le Coordonnateur demande l'approbation des modifications au glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité (le **Glossaire**).

La Demande est soumise en vertu des articles 31 (5^o) et 85.13 (1^o) de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**).

Le Coordonnateur propose de fixer la date d'entrée en vigueur des modifications au Registre et au Glossaire dès l'approbation de ces modifications par la Régie.

Procédure d'examen de la Demande

La Régie traitera la Demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie au Coordonnateur **au plus tard le 1^{er} avril 2022 à 12 h**. Le Coordonnateur pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 6 avril 2022 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La Demande, les documents afférents, la Loi et le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
Place Victoria
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca